

**SERVICE CULTUREL**

Arnaud SEMEL, directeur  
06 80 88 63 18 / 03 26 50 59 10

*service-culturel@crous-reims.fr*

**Mise à disposition  
du Centre culturel du Crous**



**Fiche de réservation**

**à rendre au moins 3 semaines avant l'événement**

**ORGANISATEUR DE L'ÉVÉNEMENT : compagnie, groupe musical, association** : *(en lettres capitales svp)*

.....

**NOM et adresse postale du siège social** .....

**NOM Prénom du président de l'association** .....

**NOM prénom du responsable de l'événement**.....

**Adresse électronique** ..... @ .....

**Téléphone** : fixe ..... portable : .....

**NOM DE L'ÉVÉNEMENT** .....

**TYPE DE SPECTACLE**     danse     théâtre     concert *(préciser le genre musical)* .....

autre *(préciser)* .....

**DATE(S) DE L'ÉVÉNEMENT** : ..... **HEURE(S)** : ..... **DURÉE** : .....

**INSTALLATION, MONTAGE, REPÉTITIONS** : date(s) et heure(s) de mise à disposition souhaitées :  
.....

**MISE A DISPOSITION DU TECHNICIEN SON & LUMIÈRE du Crous à partir de** : .....

**TECHNIQUE** : *veuillez préciser vos besoins en son, lumière et matériel et/ou fournir une fiche technique* :  
.....  
.....  
.....  
.....

**A l'issue du spectacle, dans la salle annexe,**    « pot » offert     buvette payante

**POT / BUVETTE** : *si vous prévoyez d'autres boissons que des jus de fruits ou des sodas, sachez que*

- *l'alcool limité aux licences 1 et 2 (soda, bière) et en canettes en aluminium uniquement.*
- *L'heure limite d'ouverture de la buvette est fixée à minuit en semaine, 1 h du matin le WE*
- *La demande d'autorisation de buvette temporaire est obligatoire (gratuite) et doit être déposée au moins 15 jours à l'avance.*

*Veuillez remplir le formulaire (2 pages en PJ. Nous le transmettrons après signature à la Maison de la vie associative (mairie de Reims).*

SI BILLETTERIE : Tarif unique ..... € Tarif normal ..... € Tarif réduit/étudiant ..... €

Personnes prévues pour la billetterie / l'accueil du public : .....

LA RESERVATION des places devra se faire auprès de..... tél. ....

mél : .....@.....

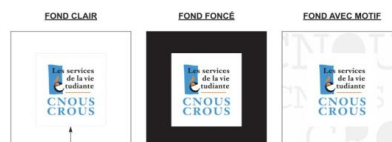
SECURITÉ : la présence d'un agent de sécurité / maître-chien est requise obligatoirement pour les concerts et pour certaines soirées. Il faut compter environ 160 € TTC pour la présence d'un maître-chien. Le service culturel peut en faire la réservation et prend ce service totalement à sa charge s'il s'agit d'une soirée étudiante.

ASSURANCE : une attestation d'assurance pour la couverture de la soirée est obligatoire. Veuillez faire le nécessaire auprès de votre assureur en temps opportun.

COMMUNICATION : le logo du CROUS doit être apposé (en respectant la charte graphique) sur tout document de communication : affiche et tract, etc. Outre les affiches, prévoir une signalétique pour faciliter la localisation du Centre culturel.

**Normes de la CHARTE GRAPHIQUE du CNOUS à respecter impérativement**

- **taille minimale du logo** (1,5 cm x 1,5 cm pour un format « carte de visite »)
- **respect des mentions : ne pas amputer « Reims Champagne Ardenne »**
- **respect des proportions** (carré parfait)



au minimum -

- **principe du blanc tournant :**

- **respect des couleurs** (bleu pantone 279, orangé pantone 151, noir 100%)
- **netteté de l'image reproduite** (si bavures, flou, nous demander de vous renvoyer le logo par mél....)

**Accès au Centre culturel : Rue de Rilly la Montagne - Campus Croix Rouge - Reims**

En voiture :

Venant d'Epernay

direction Centre hospitalier, passer 2 ronds-points en direction des facultés, puis tourner à gauche en face du centre commercial de l'hippodrome, et suivre la rue de Rilly jusqu'au bout. Stationner avant d'entrer sur le campus. Le centre culturel est sur le côté droit, dans le prolongement du restaurant universitaire J-Charles Prost.

Venant du centre ville

prendre dir° Facultés Droit & Lettres et en arrivant aux « coquilles », tourner à gauche parallèlement aux rails du tram sur environ 300 m, puis tourner à droite au 1<sup>er</sup> carrefour ; suivre la rue de Rilly qui serpente et stationner avant d'entrer sur le campus. Le Centre cult. est sur le côté droit, à l'extrémité du RU J-Charles Prost

En bus : 11 - terminus « Facultés Droit et Lettres ». Marcher 100 m entre la voie du tram et les coquilles et tourner à droite, au niveau de la résidence des facultés, et tourner à droite puis descendre l'escalier.

En tram A ou B : arrêt Campus Croix Rouge. Perpendiculairement aux rails, prendre la voie nouvellement créée lelong d'un immeuble neuf, entre la « coquille » de gauche et la résidence des facultés, sur 100 m. Continuer tout droit et descendre l'escalier métallique, puis contourner le bâtiment du centre culturel sur la gauche : là se trouve l'entrée (même bâtiment que le Restaurant universitaire Jean-Charles Prost)



L'accès des personnes à mobilité réduite est possible en voiture en contournant le Centre par la gauche : l'entrée des artistes est de plain-pied.

Nous prévenir de l'heure d'arrivée de ces personnes pour que nous puissions les accueillir.

Date de la demande : .....

Signature du demandeur